

MODULE 1 – Positionnement (en distanciel)

Ce module initial et individuel de positionnement est proposé à tout médecin souhaitant s'inscrire dans le « Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux », ceci afin de définir au plus juste son projet de formation.

PUBLIC VISÉ :

➤ Tout personnel médical en situation de management

ANIMÉ PAR :

➤ Sylvie LEVRAUD,
Responsable
pédagogique
IMS Académie – CHU de
Bordeaux

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 1 participant par entretien

DURÉE :

➤ 30mins estimée pour l'auto-évaluation

45mins maximum pour l'entretien

PRÉREQUIS :

➤ Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS

Identifier les besoins en formation, au regard du niveau de maîtrise des compétences managériales.

Echanger sur les attentes du médecin manager.

Définir le parcours le plus adapté.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Grille de positionnement pédagogique :
Auto-évaluation du niveau de maîtrise des compétences managériales, au regard de chaque objectif pédagogique prévu par module de formation.

Synthèse du parcours professionnel et de formation en management réalisée par le médecin manager.

Entretien individuel en visioconférence :
Les éléments personnels communiqués durant l'entretien demeurent confidentiels

Formalisation du parcours de formation individuel

PROGRAMME

1ère étape : Auto-évaluation via une grille de positionnement pédagogique

Le médecin manager sera invité à remplir une grille de positionnement pédagogique avant l'entretien où il formalisera les principales étapes de son parcours professionnel en tant que manager ainsi que les éventuelles formations suivies sur le domaine. Il pourra également réaliser une auto-évaluation du niveau de maîtrise de ses compétences managériales, au regard de chaque objectif pédagogique prévu par module.

Cette grille sera communiqué au référent de l'IMS Académie et servira de support à l'entretien.

2ème étape : Entretien semi-directif en visio-conférence de 45mins maximum

L'entretien réalisé par le référent de l'IMS Académie, permettra de recueillir des données qualitatives et de mieux comprendre le contexte du médecin manager, d'échanger sur ses points forts et axes d'amélioration et d'identifier ses besoins en formation.

3ème étape : Formalisation du parcours de formation

A l'issue de l'entretien, le choix du parcours de formation sera conjointement établi avec le médecin manager et communiqué à la délégation régionale de l'ANFH et à l'établissement.

La proposition de parcours et la grille de positionnement pourront être transmises aux formateurs afin de leur permettre d'ajuster si besoin leur intervention.